



**ACADÉMIE  
DE LIMOGES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DE L'ACTION ÉCO-DÉLÉGUÉE

Mercredi 14 juin 2023



**Dossier de presse**



# LE PRIX DE L'ACTION ÉCO-DÉLÉGUÉE



La rectrice Carole Drucker-Godard remet mercredi 14 juin le prix de l'action éco-déléguée à différents lycées et collèges de l'académie.

Ce prix permet de mettre en exergue la démarche de l'éducation au développement durable (EDD), grâce à la production d'une courte vidéo (1 minute 30), illustrant la construction d'un projet piloté par les éco-délégués, sous l'égide d'un ou plusieurs référents de la communauté éducative.

Une participation à ce prix permet :

- de mettre en évidence le travail accompli par les éco-délégués et la communauté éducative en matière d'EDD et d'éco-citoyenneté ;
- de valoriser, sur le plan académique, puis, en cas de sélection, sur le plan national, la démarche de projet initiée par les éco-délégués et leurs référents.

Il récompense les éco-délégués et leurs projets, ainsi que leur capacité à les développer dans un cadre global, dépassant la simple action ponctuelle, en croisant à minima deux objectifs de développement durable (ODD) et en sollicitant des partenaires de l'EDD.

Les récompenses pour les établissements lauréats peuvent s'élever jusqu'à 1000 euros ou se traduire sous la forme d'abonnement aux publications du groupe Bayard.

## CLASSEMENT ACADEMIQUE

Dans la catégorie lycée :

- 1er : Lycée Georges Cabanis de Brive-la-Gaillarde ;
- 2e : Lycée Léonard Limosin de Limoges ;
- 3e : Lycée Bossuet de Brive-la-Gaillarde.

Dans la catégorie Collège :

- 1er : Collège Anna de Noailles de Larche ;
- 2e ex aequo : Collège Martin Nadaud de Guéret et Collège Claude Chabrol de Ahun ;
- 3e : Collège Pierre de Ronsard de Limoges.

**Pour visionner les vidéos :**

<https://www.ac-limoges.fr/prix-de-l-action-eco-deleguee-de-l-annee-2023-123395>

